



La romancière croit encore en la justice camerounaise et estime qu'elle aura gain de cause suite au différend qui l'oppose avec un neveu du Président Paul Biya, l'hon Mvondo Assam Bonivan.

Il est honteux que dans un pays comme le Cameroun, le droit de propriété ne soit pas respecté par l'État lui-même ! En effet, il y a plus d'un an, j'ai acheté au Mont febe un terrain de 950m2 pour y installer une maison des écrivains. Et comme vous le savez tous, on a fait braquer des armes sur moi pour arracher mon terrain de force alors que mon terrain est bien titré.

Le ministre des Domaines avait fait une communication publique, disant que pour nous départager, un terrain a été offert à mon captateur de terrain, ailleurs. Chers amis, cette communication avait pour objectif de vous endormir tous et de permettre à celui qui avait ordonné à ses milices armées de me braquer devant témoins, de s'installer sur mon terrain et d'arracher ainsi des terrains aux villageois. Une boulimie sans limite, car que veut-il faire avec une montagne ? Je découvre ahurie, qu'au Cameroun, une poignée de personnes prend tout : les biens meubles et immeubles, les terres, les sous-sols, peut-être même le ciel !!!! Faudrait-il bientôt leur demander la permission de respirer ? Nous diront-ils un matin que l'air leur appartient ?

Je vous le dis, je vous le jure que cela prendra le temps que cela prendra, une maison des écrivains verra le jour à cet endroit. PS : contrairement à certains, j'ai confiance en la justice camerounaise ! Je vais porter plainte fut-il le fils du Pape en personne et je gagnerai ce procès tôt ou tard !

Pour le reste, le fils aucun des fils de Khadafi, de Bongo, de Ahidjo ou de Houphouet ne se serait permis d'arracher un bien appartenant à un particulier, leur père ne l'aurait pas permis ! Ce qui m'arrive n'a rien à voir avec la dictature mais avec un esprit de prédation !